

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 26 mars 2021 à 8 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Alicia Despins

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2021-0602** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Technologies Konek inc.*, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation de la plateforme Konek.ai hors du Québec - DE2021-338* (CT-DE2021-338) — (Ra-2262)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1<sup>o</sup> de l'appropriation d'une somme maximale de 231 600 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Commercialisation de la plateforme Konek.ai hors du Québec*;

2° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Technologies Konek inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 231 600 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0603** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification à la *Politique concernant les dépenses des comités d'analyse et de recommandation* pour l'octroi de financement par les fonds sous la responsabilité du Service du développement économique et des grands projets - **DE2021-358** (CT-DE2021-358) — (Ra-2262)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la *Politique concernant les dépenses des comités d'analyse et de recommandation* pour l'octroi de financement par les fonds sous la responsabilité du Service du développement économique et des grands projets, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0604** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Ai-Genetika inc. (Solution BioTwin)*, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Amorçage d'une solution d'intelligence artificielle dans le domaine de la médecine personnalisée proactive* - **DE2021-366** (CT-DE2021-366) — (Ra-2262)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Amorçage d'une solution d'intelligence artificielle dans le domaine de la médecine personnalisée proactive*;
  - 2° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Ai-Genetika inc. (Solution BioTwin)*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente jointe au sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-0605 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la ratification d'une entente entre la Ville de Québec, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la *Société d'habitation du Québec* pour le versement d'une subvention pour le financement de projets d'habitation - PA2021-050 (Ra-2262)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la ratification de l'entente entre la Ville de Québec, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la *Société d'habitation du Québec*, relative au versement d'une subvention de 2 755 352 \$ pour le financement de projets d'habitation, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la ratification de la signature de cette entente par le maire et le greffier de la Ville;
- 3° la modification de la fiche PIQ 38012 pour hausser le niveau de réalisation du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, d'un montant de 2 755 352 \$, comme suit :
  - Année 2021 : 1 377 676 \$;
  - Année 2022 : 126 780 \$;
  - Année 2023 : 1 250 896 \$.

---

La séance est levée à 8 h 34

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/fb